

# DÉFIS ÉCOCITOYENS INTER-ÉTABLISSEMENTS AGRICOLES AUVERGNE-RHÔNE-ALPES 2023 - 2024



FESTIVAL WE CAN  
on peut mieux faire



## “On peut mieux faire”

Une année scolaire, des défis écocitoyens, un festival

En partenariat avec

 [HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/RESEAU.NATURACADEMIE](https://www.facebook.com/reseau.naturacademie)  [HTTPS://WWW.INSTAGRAM.COM/RESEAU.NATURACADEMIE](https://www.instagram.com/reseau.naturacademie)



Thématique 2023-2024 : On peut consommer autrement

# On peut mieux faire !

## Sommaire

- Présentation de l'opération « Une année scolaire, des défis écocitoyens, un festival » p. 2
- Défi 1 « C'est pas une parole en l'air ! » p. 5
- Défi n°2 « Tous ensemble marchons pour la planète et partageons notre envie d'agir » p. 7
- Défi n°3 « En voilà des idées ! » p. 9
- Paillettes et tapis vert au FESTIVAL WE CAN p. 11
- Liste des prix attribués par le jury du festival WE Can p.12
- Unité facultative « Engagement citoyen » p.10  
Comment valoriser votre engagement « On peut mieux faire » dans votre cursus scolaire !
- Un réseau national pour voir encore plus loin... p.17

Thématique 2023-2024 : On peut consommer autrement

# On peut mieux faire !

## Une année scolaire, des défis écocitoyens, un festival

Une année de travail collectif autour des objectifs du développement durable en Auvergne-Rhône-Alpes.

Élèves et personnels de l'enseignement agricole, nous nous mobilisons dans nos établissements pour changer durablement nos manières de vivre et de travailler. Nous sommes convaincus par la nécessité d'agir et de notre responsabilité pour limiter les effets du changement climatique sur nos vies. Nous sommes des aventuriers du vivant ! Mieux que personne, nous savons la fragilité de la nature ; nous avons la charge d'en préserver les ressources précieuses (écologiques, humaines, etc). Ensemble, nous sommes les acteurs du changement.

**Alors rejoins-nous si tu as envie de faire bouger les choses ! Car ensemble on peut mieux faire !**

Avec ta classe, en stage, au sein de l'association des élèves, accompagné de tes profs ou de ton groupe de potes au lycée, relève le challenge de l'opération On peut mieux faire.

## 3 défis pour mettre à l'épreuve votre engagement et votre créativité.

Nous te lançons **3 grands défis** que tu devras réaliser en équipe au sein de ton lycée. Ensemble, vous porterez les couleurs de votre établissement et tenterez de remporter le grand trophée « On peut mieux faire » qui sera remis à l'occasion du prochain **festival We Can**.

Les trois défis de cette opération sont de nature très différente pour permettre à tous les talents de s'exprimer. Car, pour être meilleur il faudra partager le travail à l'intérieur de votre équipe !



Le 14 mai 2024, on se retrouve au Festival WE CAN ! Une journée pour mettre en lumière le talent des jeunes passionnés par l'aventure du vivant !

Nous serons tous réunis pour présenter le travail accompli au cours de l'année et partager les plus belles idées écocitoyennes des équipes des 28 lycées participant. Expositions, projections, interventions en live, remise des prix par les parrains de l'opération... le festival We Can est un concentré d'énergie (renouvelable !) pour recharger les batteries et repartir plus motivé que jamais dans son lycée pour une nouvelle aventure !

### Comment vous inscrire ?

Tu es chaud pour relever le challenge ! Voici ce que tu dois faire :

D'abord, rapproche-toi des **capitaines On peut mieux faire** de ton lycée. Si besoin, interpelle ton professeur principal ou la vie scolaire pour connaître leurs noms.

**On vous accompagne :** Chaque établissement doit désigner 2 capitaines, soit un élève et un adulte de la communauté éducative (un personnel de vie scolaire, un agent administratif ou technique, un enseignant, etc). Ces capitaines seront les relais d'informations entre les organisateurs de l'opération « On peut mieux faire » et le lycée. Va simplement à la rencontre de l'un d'eux, il t'expliquera comment t'engager, selon ton souhait, dans un seul ou plusieurs des challenges écocitoyens.

Pour **inscrire l'établissement dans l'opération** il vous suffit de renseigner la déclaration d'intention en ligne avant le 22 septembre 2023  
👉 [cliquez ici pour accéder au formulaire https://forms.gle/XkcpPN2WUgqE68Fa6](https://forms.gle/XkcpPN2WUgqE68Fa6)

À noter : Si vous n'êtes pas en mesure de vous positionner sur les trois défis de l'opération On peut mieux faire, il est malgré tout possible de ne s'inscrire que sur 1 ou 2 défis de votre choix.

### Quelles sont les échéances pour réaliser les défis ?

Les défis n°1 et n°2 devront impérativement être réalisés avant le 12 avril 2024 (date butoir pour adresser vos justificatifs au jury). Vous désignerez rapidement un référent pour chacun des défis : cette personne de votre équipe bénéficiera d'un accompagnement régulier par l'organisation de l'opération.

**On vous accompagne :** Pour vous guider dans la réalisation de chaque défi, deux membres du comité de pilotage vous accompagneront à distance (ou en présentiel exceptionnellement selon vos besoins). Des rencontres en visio seront proposées au cours de l'année.

Leurs contacts vous seront communiqués après transmission de votre déclaration d'intention.

Un premier rendez-vous est fixé mardi 12 septembre de 13h00 à 14h00 avec les capitaines de chaque lycée pour lancer l'opération. C'est l'occasion pour nous de répondre très vite à vos interrogations, de préciser certains points éventuellement et de vous booster au départ de l'opération !

Suis l'opération sur   #reseau.naturacademie

## Défi 1

### « C'est pas une parole en l'air ! »



#### Présentation

Tu es conscient de l'urgence écologique. Tu mesures les incidences du changement du climat sur nos vies. Tu t'informes. Tu t'engages, peut-être seul ou avec tes amis. Tu veux faire savoir ce que tu fais, ce qui se passe autour de toi, nous dire là où ça bouge et comment on s'y prend. Alors prends ton smartphone, filme-toi, tout simplement. C'est le moment de prendre la parole !

Par exemple : Tu as décidé de changer ton mode de consommation à la maison ? Ta cantine se lance dans la préparation de nouveaux menus à base de produits locaux de saisons ? Tu viens de tester une nouvelle technique d'économie d'énergie sur ta ferme ? Tu as découvert une entreprise près de chez toi qui surcycle des déchets pour en faire de nouveaux produits ?

C'est génial, raconte-nous ce que tu découvres ! Explique-nous comment ça marche. Dis-nous ce que cela éveille en toi, donne-nous envie d'en savoir plus  
#engagement #écologie#ecocitoyenneté

Comme c'est toi qui as la parole, ta vidéo doit être tournée à la première personne quand tu parles tu utilises le « je » (si vous portez un projet collectif, alors vous utilisez le « nous »).

**On vous accompagne :** Des temps de rencontre en visio spécifiques à ce défi sont prévus pour vous aiguiller dans le choix des sujets, vous conseiller sur des aspects techniques de prise de vue et de montage ou de mise en scène. Dès septembre une première visio sera proposée aux participants. À cette occasion, un élève qui a réalisé le défi en 2022-2023 témoignera de son expérience.



#### Critères

- **Durée / format :** réaliser un film d'une durée comprise entre 5 et 10 minutes
- **Un angle défini :** Le sujet du film doit être pertinent et clairement exposé
- **Se raconter sur la durée :** Comme un journal de bord, votre film raconte votre aventure sur plusieurs jours, une réflexion qui mûrit au cours de votre récit.

- Lien avec la thématique de l'année scolaire 23-24 « On peut consommer autrement » : le jury valorisera le clin d'œil que vous ferez à la thématique de cette année

Vous adresserez par voie numérique au plus tard le 12 avril 2024 votre réalisation aux organisateurs [natur-academie@educagri.fr](mailto:natur-academie@educagri.fr)

« Au nom de la Terre.TV », partenaire de ce défi, sélectionnera les meilleures réalisations pour les diffuser sur sa plateforme vidéo.



## Défi n°2

# « Tous ensemble marchons pour la planète et partageons notre envie d'agir »



### Présentation

Dans le cadre de ce défi, vous organiserez une marche qui réunira le maximum d'élèves et les personnels de votre établissement. Mais ce n'est pas tout, vous devrez rallier autant de personnes extérieures que vous le pourrez pour grossir les rangs de votre cortège citoyen (collèges voisins, services jeunesse, associations etc). C'est votre capacité à entraîner et mobiliser qui est en jeu dans ce défi. N'hésitez pas à nouer très en amont des partenariats locaux avec des associations ou des municipalités.

Vous pouvez choisir de vous inscrire dans une opération existante sur votre territoire ou au sein du lycée, pourvu que vous apportiez une contribution singulière et visible dans la mise en œuvre, en justifiant bien-sûr de liens avec l'opération On peut mieux faire #.

Vous êtes libres d'imaginer la forme de cette randonnée. En plusieurs étapes, sobre ou colorée, festive ou silencieuse, il ne peut s'agir en revanche que d'un seul événement (c'est à dire une seule date). Elle peut être associée à des animations, des débats, des événements artistiques en tout genre... C'est à vous de décider, pourvu qu'elle soit solidaire, fédératrice et engagée écologiquement. Bref, tant qu'il y a de la marche, ça marche !

Marchez, faites du bruit sur les réseaux puis envoyez vos preuves d'engagement au jury !



### Critères

Le jury remettra le prix Mille bornes pour ma planète à l'équipe qui saura le mieux répondre aux critères suivants :

- **Audace** dans la forme de votre action. Singularité #identité du territoire #identité EPL
- **Mobilisation** (nombre de participants et diversité du public)

- **Partenariats** (qualité et nombre de partenaires investis à vos côtés)  
**Nouveauté 2024** ⚠️ Parmi vos partenaires, vous devez impérativement associer un collège ou un lycée de l'Éducation Nationale à votre action. A minima, les élèves seront invités à la marche, au mieux vous répondrez ensemble à ce défi.
- **Communication presse et réseaux sociaux.**  
Avant, pendant et après votre marche, vos couleurs doivent se voir de loin et votre voix s'entendre fort 😊. Le jury appréciera la couverture médiatique de votre événement, votre capacité à mobiliser sur les réseaux sociaux, à donner envie de vous rejoindre dans l'aventure. C'est un point important qui nécessite que chaque équipe intègre cette compétence.

Vous adresserez par voie numérique au plus tard le 12 avril 2024 les éléments justifiant votre réalisation aux organisateurs [natur-academie@educagri.fr](mailto:natur-academie@educagri.fr) sous la forme :

- D'un **dossier illustré** présentant votre opération et indiquant l'ensemble des justificatifs en lien avec les 4 critères retenus par le jury
- D'une **vidéo** (film ou montage photo animé) d'une durée d'1 minute maximum / format MP4 / fichier Haute définition / taille 1Go max.

## Défi n°3

### « En voilà des idées ! »



#### Présentation



Ce troisième défi est intégré au festival WE CAN. C'est un défi collectif, qui vise à mobiliser le maximum d'acteurs au sein des établissements et, plus largement, sur le territoire du lycée.

Il s'agit pour l'équipe participante de sélectionner une action en lien avec les questions de transitions, qui fasse sens pour l'établissement et ses partenaires, et qui soit en lien avec la thématique de cette année : « On peut consommer autrement ».

Cette action peut déjà être inscrite dans votre projet d'établissement et surtout dans votre Plan Local Enseigner à Produire Autrement, car on vise des projets à durabilité forte (reconception profonde de pratiques). Pour cette raison, l'action ne peut pas seulement se résumer par une série de bonnes pratiques, des mesures d'éco-gestes par exemple, mais une action structurée à une échelle plus ambitieuse.

Vous développerez cette action durant l'année scolaire, en conjuguant forcément l'engagement des jeunes qui portent cette initiative avec la participation des adultes de la communauté éducative. Vous valoriserez cette action lors de la présentation des défis n°3 à l'occasion du Festival WE CAN qui sera l'occasion de rassembler toutes les équipes participant à l'opération. Cette présentation publique devra inclure un ou plusieurs partenaires de votre territoire (professionnel agricole, élu de la chambre d'agriculture, association ou entreprise, institution locale, etc), parce que si l'on veut agir vraiment, il faut inclure les acteurs bien au-delà du cadre de nos lycées.

**On vous accompagne :** Pour mettre en œuvre cette dynamique, un accompagnement in situ par une référente EPA2 régionale vous sera proposé.

Cette action est bien sûr différente des deux autres défis lancés dans le cadre de l'opération On peut mieux faire # (défi n°1 « C'est pas une parole en l'air ! », défi n°2 « Tous ensemble marchons pour la planète et partageons notre envie d'agir »).

Il s'agira lors du festival WE CAN de justifier du résultat de votre mobilisation collective car c'est le fruit de cette dynamique que le jury On peut mieux faire # appréciera.



### Les critères

#### **Un espace d'expo, un speaker et 3 minutes pour convaincre !**

Pour valider le défi n°3, chaque équipe On peut mieux faire # imaginera la manière la plus originale et vivante pour présenter le travail réalisé dans son établissement sur son espace dans le forum du festival WE CAN

Un espace sera affecté à chaque équipe sur lieu du forum qui réunira les 28 établissements de la région. Ce jour, chaque établissement disposera d'une surface qu'il faudra aménager, décorer ou scénographier à votre guise.

Au sein de votre équipe, votre-vos speakers n'auront que 3 minutes pour convaincre le jury du festival We Can de la pertinence de l'action que vous aurez choisi de mettre en avant.

Tout est permis pour permettre la restitution la plus efficace des projets conduits et partager les expériences vécues avec les autres équipes « On peut mieux faire ». Éloquent, engagé, drôle ou grave, chanté, slamé, chorégraphié... la forme du propos de votre speaker est complètement libre.

Une seule contrainte : 3 minutes seulement pour prouver au jury qui passera sur votre stand de la sincérité de votre mobilisation écocitoyenne.

#### **Nouveautés 2024** ⚠

- 1) Cette année, vous inscrirez particulièrement votre propos dans la thématique **« on peut consommer autrement »**.
- 2) Vous associerez un acteur professionnel au moins à votre initiative

## Paillettes et tapis vert au FESTIVAL WE CAN



**Le Festival WE CAN, le temps fort de l'opération « On peut mieux faire # ! »**



Le festival We Can est la réunion de toutes les équipes « On peut mieux faire » de la région.

Projections, rencontres, ateliers TRANSITIONS, expositions, ... les festivaliers se découvrent le temps d'une journée et partagent leurs expériences au gré d'une programmation qui met à l'honneur le talent et l'engagement des jeunes de l'enseignement agricole.



Ce jour-là, chaque équipe dispose d'un espace scénographie afin de présenter aux festivaliers la synthèse du travail collectif réalisé durant l'année scolaire dans son établissement autour des objectifs du développement durable.



Le matin, le jury du festival WE CAN circulera dans les allées, à la rencontre des capitaines. Alors, chaque équipe disposera de 3 minutes pour mettre en lumière, avec enthousiasme et sous la forme de son choix, comment elle a vécu l'aventure « On peut mieux faire » 2023-2024 dans son établissement.

**Revivez l'édition 2022-2023 en vidéo**

<https://www.youtube.com/watch?v=3EscmGpCOQg&t=7s>

## Liste des prix attribués par le jury du festival WE Can

- Trophée « On peut mieux faire ».  
C'est le grand prix attribué par le jury « On peut mieux faire # » au regard de l'investissement des équipes des établissements, de la qualité des productions, de la sincérité des équipes, de l'impact médiatique de la communication portée par les équipes... Il sera délivré à l'établissement qui est également capable de justifier dans la pérennité de ses actions menées.
- Prix « C'est pas une parole en l'air ! »  
Récompense décernée aux vloggers.
- Prix du speech « On peut ENCORE mieux faire »  
Récompense décernée aux x speaker.s le.s plus éloquent.s
- Prix Mille bornes pour ma planète  
Récompense décernée à l'initiative la plus remarquable par son rayonnement, son audace et ses valeurs.
- Prix de la solidarité  
Récompense décernée à l'équipe qui aura fait preuve d'ouverture aux autres, de coopération, d'intérêt pour la diversité et le respect de l'altérité dans sa démarche.
- Prix de la créativité  
Récompense coup de cœur décernée à l'équipe qui aura démontré le plus d'audace et d'innovation dans les initiatives pour répondre aux défis comme dans sa communication
- Prix WE d'or prix du travail d'équipe  
Récompense décernée à l'équipe la plus capable de fédérer, de mobiliser, de s'organiser, de laisser une place aux idées et aux talents de chacun.

## Unité facultative « Engagement citoyen »

Vous pouvez valoriser votre engagement On peut mieux faire dans votre cursus scolaire ! Foncez !!!!!

Qui sont les candidats concernés par l'unité facultative " Engagement citoyen " ?

Réponse : L'unité facultative « Engagement citoyen » est accessible aux candidats préparant le diplôme du certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAP agricole), du baccalauréat professionnel et du baccalauréat technologique proposé dans un établissement public ou privé sous contrat relevant du ministère chargé de l'agriculture.

L'unité facultative permet de valoriser l'engagement citoyen d'un apprenant de l'enseignement agricole dans le cadre d'activités bénévoles ou de volontariat qu'il conduit dans le cadre de sa vie sociale, dans l'établissement ou en dehors de l'établissement.

Quel type de responsabilité peut être prise en compte par l'unité facultative « Engagement citoyen » ?

Réponse : L'unité facultative « Engagement citoyen » peut prendre en compte les responsabilités du candidat prises au sein de l'établissement en étant :

- représentant élu des apprenants dans les instances locales, régionales ou nationales des établissements ou de l'enseignement agricole,
- engagé de manière durable comme écoresponsable,
- membre du bureau ou responsable d'un club dans les ALESA ou ASC, mais aussi, les responsabilités prises dans sa vie hors de l'établissement en s'engageant,

Par exemple, dans :

- l'établissement de formation du candidat en qualité de représentant des élèves dans les instances nationales, régionales ou de l'établissement, en qualité d'écoresponsable, de membre du bureau des ALESA ou de responsable d'un club ou de jeune dirigeant de l'UNSS, ...,

- une association ou structure dont les activités couvrent le domaine philanthropique ou social ou sanitaire ou éducatif ou scientifique ou culturel ou concernent la qualité de la vie, de l'environnement, la solidarité internationale, la pratique sportive ou d'activités physiques, la défense des sites et des monuments,
- une structure publique (pompiers volontaires, bénévoles pour des associations sportives ou culturelles, ...).

Quelle est la nature de l'engagement citoyen ?

Réponse : L'engagement citoyen est de nature à "rendre" un service à la collectivité. Pour qu'il puisse être valorisé dans le cadre de l'obtention d'un diplôme, il devra être de nature collectif et/ou collaboratif. Il ne peut s'envisager dans des associations ou des structures à caractère culturel ou directement liées à un parti politique en raison des principes de laïcité et de neutralité du service public de l'éducation.

L'adhésion à une structure (définie dans la réponse à la question<sup>o</sup>2) ne suffit pas à elle seule pour être valorisée au titre de cette unité facultative. Il est nécessaire que le candidat soit impliqué dans la vie et les actions de la structure. Son activité doit s'intégrer dans le fonctionnement global et le collectif de la structure. L'engagement ne peut être ponctuel ; néanmoins, il peut être valorisé au travers d'une action, dès lors qu'il fait partie du "groupe projet" de sa conception à sa conclusion.

Dès que l'apprenant a déterminé l'activité qu'il souhaite valoriser et la structure dans laquelle il va être acteur, avant l'inscription aux examens, il fait connaître son projet au chef d'établissement. Il revient à ce dernier de le valider s'il estime qu'il est cohérent avec les valeurs de la République.

Comment cette unité peut-elle être cumulée avec les enseignements optionnels ?

Réponse : Le candidat à l'examen des baccalauréats technologique ou professionnel, peut choisir de passer une ou deux épreuves optionnelles correspondant aux enseignements optionnels et/ou unité(s) facultatives proposés par son établissement de formation. Le candidat à l'examen au CAP agricole peut choisir de passer une épreuve facultative correspondant aux enseignements/unité(s) facultatifs proposés par son établissement de formation.

Ainsi, l'unité facultative " engagement citoyen " peut être choisie comme épreuve facultative. Le coefficient affecté à l'épreuve est égal à 1.

Dès que l'apprenant a déterminé l'activité qu'il souhaite valoriser et la structure dans laquelle il va être acteur, avant l'inscription aux examens, il fait connaître son projet au chef d'établissement. Il revient à ce dernier de le valider s'il estime qu'il est cohérent avec les valeurs de la République.

Comment se déroule l'évaluation et la notation des candidats ?

Réponse : L'évaluation de l'unité facultative "engagement citoyen" comprend deux parties :

- la première partie se déroule dans le cadre de la structure dans laquelle l'apprenant est engagé.

L'appréciation est réalisée soit par un personnel d'éducation ou d'enseignement impliqué dans l'action ou l'activité si elle s'est déroulée dans l'établissement de formation du candidat, soit par le Président ou un dirigeant, ou son représentant, dès lors que l'action ou l'activité s'est déroulée en dehors de l'établissement de formation du candidat.

Le support d'évaluation se présente sous forme d'une grille critériée nationale renseignée par l'évaluateur et transmise par voie postale au professeur coordinateur de la classe du candidat, au plus tard deux semaines avant le passage de l'épreuve.

Les modalités de coordination sont précisées par un engagement préalable entre l'établissement de formation de l'apprenant et la structure.

Dans le cas d'une activité qui s'est déroulée en dehors de l'établissement, une attestation du signataire de la grille (comportant le nom de la structure, le nom du signataire et son statut dans la structure) accompagnera la grille critériée.

Cette attestation précisera la nature de l'engagement citoyen du candidat, sa durée et le niveau d'implication de ce dernier.

Autant que de besoin, une partie descriptive de l'activité du candidat peut venir enrichir cette attestation.

- L'évaluation de la deuxième partie se déroule dans l'établissement de formation, selon les modalités précisées par la note de service DGER/SDPFE/2017-549 du 21 juin 2017 relative à l'unité facultative « engagement citoyen ».

En voie professionnelle, la note obtenue à l'unité facultative relève du contrôle en cours de formation (CCF).

En voie technologique, la note obtenue relève du contrôle continu (bulletin scolaire).

Pour les élèves préparant le baccalauréat technologique STAV dans les établissements de l'enseignement agricole, la note obtenue à l'unité facultative « engagement citoyen », est prise en compte dans l'évaluation annuelle chiffrée du contrôle continu comme les notes de contrôle continu des enseignements optionnels quel que soit leur nombre (un ou deux).

Où trouver les documents supports d'évaluation de l'unité facultative " Engagement citoyen " ?

Réponse : Les grilles d'évaluation figurent en annexe de la note de service DGER/SDPFE/2017-549 du 21 juin 2017 relative à l'unité facultative « engagement citoyen », consultable sur [www.chlorofil.fr](http://www.chlorofil.fr).

L'établissement doit-il effectuer un bilan ?

Réponse : L'unité facultative « engagement citoyen » fait l'objet d'un bilan annuel établi par l'établissement. A cette fin, les établissements la mettant en oeuvre communiquent à la DRAAF/SRFD le nombre d'apprenants en ayant bénéficié et les activités réalisées.

## Un réseau national pour voir encore plus loin...

Nous vous rappelons l'existence du réseau national des écoresponsables de l'enseignement agricole qui peut accompagner les équipes et les élèves à développer des projets et des engagements écoresponsables dans vos établissements.

Pour cela, le réseau vous propose plusieurs ressources et accompagnements :

Le site "tous écoresponsables" : <https://reseau-ecoresponsables.educagri.fr> avec plusieurs ressources et rubriques dont :

- le fonctionnement du réseau (calendrier des permanences ouvertes à tous, contact..),
- des outils pour les écoresponsables (badges numériques, unité facultative engagement citoyen, et autres documents pour comprendre ce qu'est l'engagement écoresponsable),
- pour les établissements et les encadrants afin de partager des projets au travers de témoignages etc....
- l'actualité en éducation au développement durable dans la rubrique "actualités"
- des ressources pour vous aider dans la mise en place de vos projets et les appels à projet dont en particulier l'appel à projet national du réseau "tous écoresponsables, on parie ?!" (note de service et productions des lauréats)
- des outils de communication (logo, affiches)

<https://drive.google.com/drive/folders/1bFNRwwwYHKN0oiV8aHy6o0p0UbrtG2A0>

Cette année le réseau propose différents rendez-vous en ligne auxquels les équipes et les jeunes peuvent participer > voir le calendrier [ici](#)

<https://docs.google.com/document/d/1VH0AnI4NwR-2SAGwByjrlakvoD4UMKY07bg0VTiez4M/edit>

Contacts : Sofie AUBLIN (DGER/BAEVS) (sofie.aublin@educagri.fr) et Orane Bischoff (Institut Agro - Florac) (orane.bischoff@supagro.fr)